



**Fédération SUD Éducation**  
31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris  
Tél. : 01 58 39 30 12 / [fede@sudeducation.org](mailto:fede@sudeducation.org)  
[www.sudeducation.org](http://www.sudeducation.org)



Paris, le jeudi 16 avril 2020

**Aux membres du comité scientifique sur le COVID-19**

M. Jean-François Delfraissy  
Mme Laëtitia Atlani-Duault  
M. Daniel Benamouzig  
Mme Lila Bouadma  
M. Simon Cauchemez  
M. Pierre Louis Druais  
M. Arnaud Fontanet  
M. Bruno Lina  
M. Denis Malvy  
M. Yazdan Yazdanapanah  
M. Franck Chauvin

**Objet :** fondements scientifiques des annonces du Président de la République pour une réouverture des écoles, collèges et lycées le 11 mai

Mesdames, Messieurs les membres du comité,

Notre organisation syndicale vous sollicite afin de connaître les fondements scientifiques qui ont conduit le Président de la République à annoncer lundi 13 avril une réouverture des écoles, collèges et lycées le 11 mai.

1/ Dans votre avis du 12 mars, vous recommandiez la fermeture des écoles et établissements au nom « *des premières données montrant des taux d'attaque intra-domiciliaires (Bi et al, 2020) et des concentrations virales identiques chez les enfants comparés aux adultes (Xu et al, 2020), de l'augmentation de la proportion d'enfants infectés avec la progression de l'épidémie en Chine (Liu et,*

*al, 2020), du rôle important de la fermeture des lieux d'enseignement dans le contrôle des épidémies liées à des virus respiratoires comme la grippe(Cauchemez, et al, 2008; Livinova et al, 2020), et de la gravité de la situation épidémiologique ».*

*Affirmant fonder ses décisions sur vos recommandations, le Président de la République avait notamment déclaré le 12 mars 2020 : « Dès lundi et jusqu'à nouvel ordre, les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités seront fermés pour une raison simple : nos enfants et nos plus jeunes, selon les scientifiques toujours, sont celles et ceux qui propagent, semble-t-il, le plus rapidement le virus, même si, pour les enfants, ils n'ont parfois pas de symptômes et, heureusement, ne semblent pas aujourd'hui souffrir de formes aiguës de la maladie. C'est à la fois pour les protéger et pour réduire la dissémination du virus à travers notre territoire. »*

**Nous souhaitons donc tout d'abord savoir si, depuis le 12 mars 2020, l'évolution des connaissances sur le virus du COVID-19 chez les enfants permet bien de lever le risque que mentionnait le Président de la République il y a à peine un mois.**

2/ D'autre part, vous posiez un certain nombre de conditions à la levée du conditionnement dans votre avis du 2 avril, notamment :

*« - le choix des mesures de distanciation sociale qui seront maintenues pendant la période de post-confinement;*

*- la disponibilité des protections matérielles comme les gels hydro-alcooliques et les masques à l'usage des personnels soignants, des personnes en situation d'exposition au virus en priorité [ce que seront élèves et personnels, ainsi que leurs familles, si les écoles sont bien réouvertes au 11 mai] [...]*

*- des capacités de diagnostic rapide d'infection aiguë et de rendu des résultats aux patients avec transfert des données en temps réel aux systèmes de surveillance épidémiologique; »*

Or ces conditions, et toutes les autres que vous mentionnez comme « *des capacités hospitalières et de médecine de ville restaurées dans les régions qui ont été les plus touchées* » ne nous semblent pas pouvoir être remplies d'ici le 11 mai :

- Les mesures de distanciation sociale nous semblent impossibles à faire respecter, soit à cause de l'âge des enfants, soit à cause de l'exiguïté des locaux (salles de classe, cantines scolaires, internats, couloirs, cours de récréation...) et du manque de moyens, soit encore à cause des transports, scolaires ou en commun.
- Les problèmes d'accès à des produits d'hygiène aussi basiques que le savon sont en temps normal une réalité récurrente à l'école, en collège, en lycée. Nous ne voyons pas comment ils pourraient être réglés en situation de crise. Par ailleurs, les annonces autour des masques, chaotiques depuis des mois, n'augurent pas de leur disponibilité pour tous les élèves le 11 mai, le président de la République ayant fini par annoncer une mise à disposition suffisante pour la fin juin.
- Il en est de même pour les capacités de dépistage et la rapidité des rendus de résultat<sup>1</sup>. La France s'est mise très en retard sur cette question. Si l'offre s'étend, elle reste en deçà des annonces prévues par le ministre de la santé qui a du mal à tenir le calendrier annoncé. De même, les entraves technologiques liées à l'usage massif de plateformes fermées contribuaient à ralentir le rendu des résultats puisqu'il était nécessaire d'envoyer les prélèvements dans les CHU qui étaient les seuls à disposer des automates ouverts. Nous ne savons pas si ce frein a été levé. Enfin, le président de votre conseil, dans un entretien au quotidien italien du 12 avril, faisait part de ses inquiétudes sur l'immunisation et les risques de recontamination.

Le président du Conseil national de l'Ordre des médecins s'est par ailleurs opposé à une réouverture des écoles le 11 mai. Qui plus est, le rapport de situation numéro 9 du laboratoire *Epidemic in Complex Environments* sous la tutelle de l'Inserm et de Sorbonne Université intitulé *Expected impact of lockdown in Île-de-France and possible exit strategies* (12 avril 2020) indique qu'un déconfinement trop proche pour la région la plus touchée par la pandémie aurait des conséquences catastrophiques sur le système de santé.

**Nous souhaitons donc savoir si, au vu des connaissances à votre disposition, les conditions que vous posiez le 2 avril vous semblent pouvoir être remplies pour une réouverture des écoles, collèges et lycées**

---

1. Sur le dépistage, le ministre de la santé a lui-même indiqué qu'il ne serait pas possible de dépister tous les jours, lors des questions au gouvernement le mardi 13 avril 2020 : « *Imaginons que vous souhaitiez pour vous-même un dépistage PCR alors que vous ne présentez aucun symptôme et que vous ne connaissez personne dans votre entourage proche qui soit malade. Imaginons que nous soyons à même de réaliser 60 millions de tests PCR par jour, ce dont, au passage, aucun pays au monde ne serait capable, ni même tous les pays réunis. Imaginons donc que je vous réponde par l'affirmative. Vous n'avez pas de symptômes, vous n'avez pas été en contact avec des personnes malades et, à l'issue du test, vous êtes négative ; c'était attendu. Le lendemain, reviendrez-vous me voir, après avoir pris le bus, vous être promenée dans la rue ou avoir fait des courses, pour savoir si vous n'êtes pas devenue positive ? Et le surlendemain également ? Cela n'a pas de sens, madame Kuster, et le Président de la République a eu raison de l'affirmer.* » Ce scénario, imaginaire, sera bien réel pour les personnels, les élèves et les familles.

**le 11 mai. De même, nous souhaitons savoir si le maintien des examens et concours (épreuve anticipée de français du baccalauréat, épreuves écrites et orales des concours, BTS ...) se fonde sur toutes les garanties empêchant des contaminations massives.**

3 / Le Président de la République a justifié la réouverture des écoles, collèges et lycées non en s'appuyant sur des recommandations scientifiques, mais en faisant valoir les inégalités sociales face au confinement. Votre comité étant transdisciplinaire et ouvert à la société civile, nous souhaitons savoir si une telle motivation est fondée. Votre premier avis alertait en effet sur la question de l'adhésion à des mesures aussi difficiles que le confinement. Mais nous craignons qu'en ouvrant les écoles pour les enfants des classes populaires, pour lequel-les le confinement est effectivement en général plus dur, nous ne fassions qu'exposer plus les personnes de ces classes sociales, ceux pour qui le confinement est moins dur préférant restés confinés. Les conséquences tendraient donc renforcer les inégalités et les vulnérabilités au lieu de les lever, ce qui ne peut en aucun cas aider à l'adhésion des mesures de santé.

4/ Depuis plus d'un mois, les annonces officielles sont très chaotiques et souvent contradictoires, notamment sur ce qui concerne l'école. Le 12 mars, quatre heures avant que le Président de la République n'en annonce la fermeture, le ministre de l'Éducation déclarait cette option inenvisageable au micro de BFM TV. De même, au lendemain de l'annonce d'une réouverture pour le 11 mai, Jean-Michel Blanquer semblait faire volte-face.

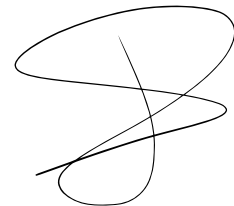
Nous comprenons parfaitement qu'une crise de cette ampleur prenne tout le monde de court. Nous sommes par ailleurs conscient-es des incertitudes scientifiques et de l'évolution rapide des connaissances. Nous insistons cependant sur les conséquences psychologiques de cette gestion chaotique, qui ajoute à l'anxiété des élèves, familles et personnels confinés. Nous insistons aussi sur le fait que de nombreuses annonces contradictoires ou angoissantes auraient pu être évitées avec un véritable travail de dialogue et de consultations, de transparence sur l'état des connaissances et les incertitudes, les hypothèses de travail pour construire ensemble les solutions en fonction des incertitudes scientifiques.

**Ce dialogue, recommandé dans plusieurs de vos avis ainsi que dans celui du CCNE du 13 mars 2020, a été absent. Il nous paraît indispensable de rappeler son importance au gouvernement, ainsi que de lui rappeler la**

**nécessité d'une prise en charge des personnels et des élèves. A cet égard, obliger à reprendre le 11 mai alors que tout le monde aura télé-travaillé dans des conditions difficiles, et que les « vacances » de printemps n'auront en aucun cas permis distraction et dépaysement risque de renforcer les problèmes psychologiques liés au confinement ou les décompensations à leur sortie. Nous nous demandons si un tel risque est mesuré.**

En vous remerciant de votre attention, en restant à votre disposition pour plus d'information et dans l'attente de vos recommandations et réponses en la matière, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées,

Jules SIRAN,  
co-secrétaire de la fédération SUD éducation

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' shape with a vertical line through it, and a horizontal line at the bottom.